

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-sixième session

Rome, 12-13 décembre 2005

RAPPORT RELATIF À LA QUATRIÈME SESSION DE LA CONSULTATION SUR LA SEPTIÈME RECONSTITUTION DES RESSOURCES DU FIDA

1. Le rapport ci-après rend compte de la quatrième session de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA, qui s'est tenue à Doha (Qatar), le 1^{er} et le 2 octobre 2005.
2. La Consultation a eu l'honneur de débiter par une allocution inaugurale de Son Altesse Sheikh Abdullah Bin Khalifa Al-Thani, Premier Ministre de l'État du Qatar, prononcée en son nom par Son Excellence Sultan Bin Hassan Al-Dhabit Al-Dousari, Ministre des affaires municipales et de l'agriculture. Le Qatar est le premier État membre à avoir annoncé sa contribution à la septième reconstitution des ressources du FIDA. Le montant de 10 millions de USD sur lequel il s'est engagé, qui représente une hausse sensible par rapport à ses efforts passés, est une marque de générosité dont il faut se féliciter.
3. La Consultation a exprimé sa sincère gratitude à l'État du Qatar pour son aimable hospitalité, et a salué l'excellente organisation de la session.
4. Concernant le niveau de la reconstitution, la Consultation a examiné le programme de travail et les besoins de financement envisagés pour la période de la septième reconstitution. Pour faciliter l'examen de ces questions, M. Keith Bezanson a tout d'abord donné un aperçu général du contexte dans lequel se déploient actuellement les efforts de développement de la communauté internationale, tout en rappelant la croissance de l'aide publique au développement à laquelle on a pu assister, en particulier depuis l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement et du consensus qui s'est dégagé à Monterrey en 2002. Beaucoup de membres se sont félicités de l'accroissement prévu du programme de travail pour 2007-2009, notant que cela permettrait au Fonds de toucher 13 millions de ruraux pauvres chaque année. Plusieurs membres ont fait des annonces de contribution, tandis que d'autres ont renouvelé leur soutien sans réserve à l'institution en indiquant qu'ils feraient connaître à une date ultérieure le montant exact de leurs engagements.

5. Une présentation a ensuite été faite à la Consultation concernant la feuille de route pour la mise en œuvre du Plan d'action de la direction suite à l'Évaluation externe indépendante du FIDA. La présentation a été accueillie par la Consultation comme un éclaircissement utile sur les principaux aspects de la réponse envisagée. Au cours de la discussion, plusieurs membres ont indiqué que cette présentation avait contribué à mieux définir le processus de réforme, la façon dont celui-ci serait géré et les résultats qui en sont attendus. Certains ont souligné que le Plan d'action était un volet nécessaire de la reconstitution et ont demandé des précisions supplémentaires sur ce qui serait présenté à la session de décembre de la Consultation et sur la façon dont le Plan d'action serait relié au rapport de la Consultation sur la septième reconstitution. En outre, ils ont noté qu'un calendrier de travail avait été établi, avec une série de points de décision et d'approbation à soumettre au Conseil d'administration. Des informations complémentaires sur les ressources requises pour que le programme de réforme puisse devenir effectif et se dérouler comme prévu seront fournies au Conseil d'administration, à ses sessions de décembre 2005 et avril 2006, ainsi que le Conseil l'a lui-même décidé en septembre.
6. En ce qui concerne le cadre pour la soutenabilité de la dette, de nombreux membres se sont déclarés en faveur de l'adoption d'un tel cadre par le FIDA, mais ont insisté sur la nécessité d'obtenir de la part des États membres l'engagement explicite qu'ils fourniraient une compensation pour le manque à gagner sur les remboursements de principal et les commissions de service. Les membres ont également jugé important de faire en sorte que le cadre d'endettement n'ait pas de conséquences préjudiciables pour le volume des concours financiers apportés aux pays qui relèveront de ce nouveau dispositif. Ils ont en outre demandé des précisions sur la relation entre le cadre pour la soutenabilité de la dette et le programme de dons correspondant à la politique que le Conseil d'administration a adoptée en la matière en décembre 2003, plusieurs d'entre eux ayant émis l'opinion que cette politique devrait peut-être être ajustée une fois que le cadre aura été adopté et sera mis en œuvre.
7. Des informations à jour ont été communiquées à la Consultation sur la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Dans ce contexte, la Consultation a demandé instamment au Fonds qu'il poursuive ses efforts pour pouvoir accéder aux ressources de base du Fonds fiduciaire PPTE administré par la Banque mondiale. L'assistance que les États membres continuent à apporter pour parvenir à un résultat positif à cet égard a été très favorablement accueillie.
8. La Consultation a eu un débat nourri sur le rôle du Conseil d'administration. Elle a rappelé que le Conseil devait à la fois définir les orientations politiques et stratégiques de l'institution, et veiller à l'efficacité de ses opérations de développement. Un certain nombre de propositions et de suggestions ont été formulées dans cette optique, dont une synthèse sera soumise à l'examen d'une instance qui sera spécialement créée par le Conseil d'administration pour proposer des mesures et en étudier les coûts.
9. La Consultation a également été saisie d'un document sur la gestion des risques au FIDA, qui décrivait les méthodes de gestion des risques financiers et fiduciaires du Fonds, ses mécanismes de contrôle interne (et les améliorations qui leur ont été apportées récemment) ainsi que les mesures envisagées pour perfectionner l'ensemble du système. La Consultation a pris note des efforts déployés par le Fonds pour renforcer le dispositif de contrôle interne et finaliser la politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans les activités et opérations.
10. La Consultation a été saisie d'une présentation de la politique du FIDA en matière de diffusion des documents, assortie d'une étude comparative des politiques et procédures suivies dans ce domaine par certaines institutions financières internationales et institutions des Nations Unies. Il a été noté que la politique de diffusion des documents serait examinée par le Conseil d'administration en 2006 et qu'il sera alors tenu compte des commentaires et suggestions des membres à cet égard.

11. La Consultation a ensuite examiné le projet de rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Ce document a donné lieu à de nombreux échanges de vues au cours desquels les membres ont formulé toute une série de commentaires et de suggestions utiles dont il sera tenu compte dans la prochaine version. Celle-ci devra notamment être plus courte, plus concrète et plus agréable à lire, et elle devra indiquer ce que sera l'évolution du FIDA au cours des trois prochaines années compte tenu de la réforme de l'architecture du système financier international et des retombées de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. En outre, le document devra se concentrer sur les questions soumises à l'examen de la Consultation, en laissant de côté tout ce qui relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction du FIDA.

12. Lors de l'examen du projet de rapport de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA, il a été proposé que la question du système d'allocation des ressources fondé sur la performance soit examinée en même temps que le projet de rapport de la Consultation à la session de décembre. Une note d'information sera préparée pour l'examen de cette question.

13. La Consultation était également saisie d'un projet de résolution sur la septième reconstitution des ressources du FIDA. Elle disposait parallèlement d'un document contenant des informations sur les taux de change applicables pour la conversion en dollars des États-Unis et en droits de tirage spéciaux des contributions en devises. Il a été convenu qu'une version révisée de ce projet de résolution, intégrant les décisions adoptées par la Consultation, notamment sur la gestion de bilan et le pouvoir d'engagement anticipé, ainsi que les commentaires que ses membres formuleront par écrit, serait présentée à la session de décembre. La Consultation a décidé que la période semestrielle de référence pour les taux de change applicables à la septième reconstitution serait celle comprise entre le 1^{er} avril et le 30 septembre 2005.

14. La Consultation a été saisie d'un document sur le programme de cadres associés tenant compte des commentaires et suggestions formulés à la troisième session de la Consultation. Malgré l'intérêt général suscité par la formule proposée, il a été estimé que la question devrait faire l'objet d'un nouvel examen avant qu'une décision puisse être prise.

15. En ce qui concerne les droits de vote des États membres et la composition du Conseil d'administration, il a été décidé de créer un groupe de travail chargé d'examiner cette question sur la base du mandat convenu (voir annexe). Après la session, la liste A a fait savoir qu'elle serait représentée par la Belgique, les États-Unis d'Amérique, la France et l'Irlande, avec son groupe de soutien composé des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et de la Suède. La liste B a indiqué qu'elle serait représentée par l'Arabie-Saoudite et l'Indonésie. Les représentants de la liste C devraient être annoncés prochainement.

16. La Consultation a relevé que l'annonce de contribution faite par l'État du Qatar pouvait inspirer tous les membres au moment d'arrêter leur contribution à la septième reconstitution. En outre, le ferme espoir a été exprimé que les États membres qui ne sont pas actuellement en mesure de le faire pourront annoncer le montant exact de leurs engagements dans les prochaines semaines, afin que la Consultation puisse achever ses travaux dans les délais prévus.

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA – Quatrième session

Doha (Qatar), 1^{er}-2 octobre 2005

PROPOSITION RELATIVE À UN GROUPE DE TRAVAIL DE LA SEPTIÈME RECONSTITUTION

1. La Consultation sur la reconstitution a créé un groupe de travail pour étudier:
 - a) des propositions présentées par les Listes B et C sur les droits de vote et la représentation au Conseil d'administration;
 - b) le rôle et l'efficacité du Conseil d'administration.
2. Le groupe de travail fera rapport à la session de décembre de la consultation sur la reconstitution, sans préjuger de l'issue du processus de reconstitution.
3. Le groupe sera constitué de quatre membres de la Liste A, de deux membres de la Liste B et de trois membres de la Liste C. Il pourra demander à être appuyé par le personnel du FIDA si nécessaire.